

Que doivent-ils faire encore ?— Ils doivent être attentifs à écouter et à mettre en pratique les doctrines de la Chaire de Rome.

“ Les enseignements émanés de ce Siège apostolique, écrivait, il y a quelques jours, Léon XIII à Mgr de Périgoux, et contenus dans le *Syllabus* et autres actes de Notre illustre prédécesseur, soit dans Nos propres Lettres Encycliques, font clairement savoir aux fidèles quels doivent être leurs sentiments et leur conduite au milieu des difficultés des temps et des choses; ils y trouveront aussi une règle pour diriger leurs esprits et leurs œuvres. ”

Mais que doivent surtout faire les catholiques ?

Ils doivent prier: “ Les ennemis du nom chrétien, dit la Lettre de Léon XIII, apportant une telle opiniâtreté dans leurs entreprises, les défenseurs ne doivent pas témoigner d'une moindre constance de volonté, alors surtout que le secours céleste et les bienfaits qui nous viennent de Dieu sont, le plus souvent, les fruits ordinaires de la persévérance. ” Des supplications solennelles, publiques, unanimes à la Vierge-Mère, voilà, d'après le Saint-Père, le grand remède appliqué au grand mal.

L'affirmation énergique de son adhésion au *Syllabus* de son glorieux prédécesseur, le témoignage d'une ardente confiance en Marie, telle que l'avait celui qui a défini l'Immaculée Conception, voilà la réponse péremptoire de Léon XIII à certains modérés qui tout en louant la haute sagesse du Pape actuel, veulent à tout prix l'opposer à Pie IX. M. de Pressensé aura le loisir de se convaincre de l'erreur qu'il faisait en écrivant que “ Léon XIII croit à la politique et qu'il agit de plus en plus comme un simple mortel qui se borne à avoir de l'esprit, de la prudence sans se croire inspiré, tandis qu'on a vu Pie IX, à l'occasion d'une simple mesure de police, se jeter aux pieds de son crucifix pour recevoir des lumières surnaturelles. ” Edmond About pareillement, s'il lit les dernières Encycliques pontificales, pourrait, à propos de Léon XIII, répéter ce qu'il disait l'an dernier au sujet de Pie IX: “ Ce Pape croit en Dieu. ” Dociles à la voix de leur Chef, les catholiques, à l'occasion de la fête du Saint-Rosaire et pendant tout le mois d'octobre spécialement consacré à cette dévotion, ont donc prié et prièrent pour éloigner de la société les périls qui la menacent, le péril de la Franc-Maçonnerie.

Roine du Rosaire, sauvez la chrétienté du joug du Grand-Orient, comme vous l'avez sauvée du joug du Grand Turc !

Les catholiques allemands qui se préparent aux élections offrent, nous l'apprenons, ce grand acte à Dieu. Les catholiques belges, pour remporter la grande victoire que nous savons, ont prié pendant trois mois. Imitons ces exemples si chrétiens; confions notre cause à la Reine du très saint Rosaire et espérons une victoire de Lépante.—*Annales Catholiques*.

Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke.— Sous ce titre, la plupart des journaux de la province ont publié l'article suivant, reproduit de *La Minerve*, à l'occasion du 10e anniversaire du sacre de Mgr l'évêque de Sherbrooke :

Samedi, on célébrait, à Sherbrooke, le 10e anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Racine, évêque du diocèse.

C'est tout un événement, et nous nous plaisons à nous joindre aux nombreuses félicitations qui lui sont arrivées de toute part en cette occasion.

Mgr Racine est un évêque canadien dans toute la force du terme.

C'est un pasteur éminent doublé d'un grand patriote.

Mgr Racine a eu tout à créer dans son diocèse. Ce qui a été fait, et beaucoup a été fait sous son intelligente impulsion: fondation de collège, d'écoles, de paroisses, de sociétés, extensions des œuvres existantes, rien n'a échappé à sa sollicitude, à son esprit d'initiative.

La population catholique et française a pris un grand développement depuis dix ans dans les Cantons de l'Est. Ce développement, il a su l'accélérer, l'affermir dans les meilleures conditions possibles....

Avant d'être évêque Mgr Racine était un apôtre de la colonisation. Ce beau rôle, il a su le continuer avec une ardeur et un succès admirables. Développer la colonisation, créer de nouvelles paroisses, planter des croix, ériger des clochers au milieu de la forêt, c'est étendre le royaume de Dieu, doter notre pays d'une population saine, forte et morale. C'est ce qu'il a su comprendre, aussi n'y a-t-il qu'une voix pour le féliciter, pour applaudir à son œuvre.

Puisse-t-il être conservé longtemps à son diocèse pour voir la pleine réalisation de tous les projets qu'il a conçus et entrepris pour y servir la cause de la religion et de la patrie !

Nécrologie.

LOUIS GUSTAVE DIONNE, ECR., AVOCAT

Hier, le 29 octobre, à 9 heures du matin, une assistance nombreuse, accourue de toutes parts, assistait à une triste cérémonie funèbre. Tout le monde déplorait la perte de M. Louis Gustave Dionne, avocat, décédé le 26 octobre, à l'âge de 30 ans, 1 mois et 4 jours.

Cette mort, en effet, a été comme un coup de foudre pour tous ceux qui avaient pu connaître et apprécier l'éminent avocat. Aussi n'était-ce pas de ces phrases banales de circonstance que l'on prononçait, mais bien des regrets sincères et unanimes, rappelant la bienveillance naturelle du défunt et les services qu'il avait déjà rendus.

Il a succombé jeune encore, dans un âge où l'homme a acquis la plus grande part de ce qu'il a reçu des dons de la nature, et d'une application soutenue. Le savoir et le zèle de ce jeune avocat laissent un large vide dans ses rangs. Aussi modeste qu'instruit, la douceur de ses mœurs, sa bienveillance, son savoir, lui avaient acquis l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Aussi occupait-il à Québec, lieu de sa résidence, différents postes d'honneur. Nous avions l'avantage de le compter, depuis plusieurs années, comme correspondant parlementaire pour la *Gazette des Campagnes* à l'Assemblée Législative de Québec.

Le souvenir de M. Dionne restera dans la mémoire de tous, et sa mort laissera au Barreau, où l'on avait appris à apprécier ses talents, un vide difficile à combler.

Le cortège est parti de l'habitation de son père, l'Honorable M. Elizée Dionne, Conseiller Législatif, à huit heures et demi.

Le deuil était conduit par l'Hon. M. E. Dionne; MM. les abbés Emile Dionne et Alfred Dionne, Ernest Dionne, Adolphe Dionne et Arthur Dionne, frères du défunt; l'Hon. M. Chapais, Sénateur, les avocats Charles Chapais et Thomas Chapais, ses parents.

M. le Notaire L. J. Bérubé portait la croix. Les coins du poêle étaient tenus par MM. les Avocats Léonidas Dionne, Chs F. Roy et J. E. Lavery, M. le Dr Saluste Roy, fils, M. le Dr Alphonse Letellier et M. Eugène Garon.

Le Barreau, le Club Cartier et plusieurs sociétés littéraires de Québec y avaient envoyé leurs représentants.